

Le RSA et le non-recours

Nicolas DUVOUX

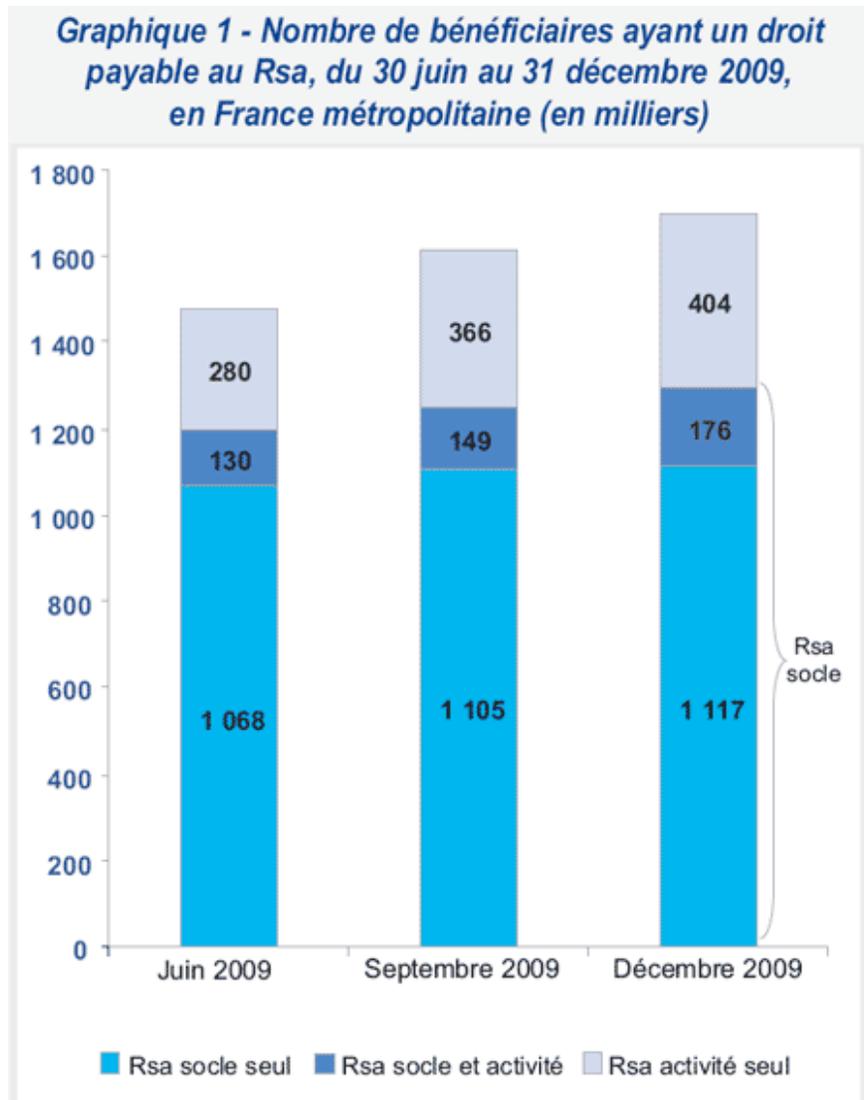
Un an après la mise en œuvre du revenu de solidarité active, la nouveauté du RSA, le volet « complément d'activité » destiné aux travailleurs pauvres, touche moins de 30% de sa cible. La *Vie des idées* interroge, en partenariat avec l'ODENORE, un aspect méconnu de l'analyse des politiques publiques : le non-recours aux droits et services.

Entré en vigueur le 1^{er} juin 2009, le revenu de Solidarité active est une prestation de solidarité ayant deux composantes principales. Il est d'abord un minimum social qui fusionne l'ancien Revenu Minimum d'Insertion et l'ancienne Allocation Parent Isolé. Il est ensuite, et là réside son essentielle nouveauté, un complément d'activité pour les travailleurs pauvres.

Or, sur ce point, même s'il est sans doute prématuré de tirer des leçons alors que l'expérience du RMI a montré qu'un dispositif pouvait mettre plusieurs années à s'installer dans la société, les derniers chiffres disponibles témoignent d'une montée en charge du dispositif très progressive par rapport au nombre d'ayants droit potentiels. Si l'on compare les estimations qui avaient été réalisées, selon lesquelles le volet « complément d'activité » du RSA pouvait toucher jusqu'à 1,9 million d'allocataires¹, on constate qu'au 31 décembre 2009, environ 20% de ces personnes avaient obtenu un droit payable – c'est-à-dire s'étaient vu attribuer un revenu au titre de complément d'activité

¹ Source : site officiel du RSA, 31 août 2009, « rSa : une montée en charge conforme aux prévisions », <http://www.rsa.gouv.fr/rSa-Une-montee-en-charge-conforme,1719.html>

salariale après en avoir fait la demande (cf. tableau CNAF). À titre de comparaison, rappelons que le RMI avait été prévu pour toucher environ 350 000 allocataires et que, dès la fin de l'année 1990, soit un an après la mise en œuvre, il touchait déjà 496 285 ménages, ce qui relativise l'argument expliquant le fort taux de non-recours par la jeunesse du dispositif et conduit à interroger les déterminants structurels du non-recours.



Source : Cnaf - Dser.

Note : Ces effectifs, en données brutes, ne sont pas corrigés des effets saisonniers.

En effet, alors que le débat public met souvent l'accent sur la fraude aux droits sociaux, le non-recours, qui en est pour ainsi dire l'inverse, est un phénomène beaucoup moins connu. Les causes et les enjeux de ce phénomène doivent être étudiés. Le 1^{er} anniversaire du RSA en fournit l'occasion.

Pour ce faire, la *Vie des idées* a choisi de publier deux articles en collaboration avec l'ODENORE, l'Observatoire du non-recours aux droits et services. Créé officiellement en mars 2003, l'ODENORE est depuis 2009 une Équipe de Recherche Technologique créée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et qui est interne au laboratoire PACTE à l'IEP de Grenoble. Philippe Warin, responsable scientifique de l'ODENORE et Pierre Mazet, ingénieur d'études, présentent deux visions qui éclairent différentes facettes du non-recours.

Publié dans laviedesidees.fr, le 1^{er} juin 2010

© laviedesidees.fr